

M. Duplessis et les "injustes privilégiés"

Enervé par les questions que les parents posent, de plus en plus nombreuses, au sujet de l'éducation, prodigieusement irrité par la présence des Trois au Parlement de Québec, M. Duplessis, l'autre jour, s'est fâché. Malheureusement, bien peu d'individus peuvent dire des choses sensées quand ils sont en colère et notre premier ministre provincial ne fait pas exception. Il a donc répondu à côté de la question, en particulier sur deux questions très graves.

Qui remplit nos universités ?

C'est cette question-là que les étudiants se sont d'abord posée à eux-mêmes. Puis, chiffres en main, ils ont répondu :

Près de la moitié (46.2%) des étudiants universitaires actuellement aux études sont les fils et les filles de professionnels, d'industriels, d'hommes d'affaires et de gros commerçants. Or, ces gens "en moyens" ne représentent que 10.4% de la population du Québec.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que l'université coûte cher et qu'à moins d'avoir un "père en moyens", il est bien difficile de faire des études. Les étudiants ont donc signalé ce fait à M. Duplessis. Ils lui ont dit: "A moins que le gouvernement ne soit satisfait de voir l'Université devenir de plus en plus l'affaire des riches, il faudrait bien aider les jeunes de familles modestes (ouvriers et cultivateurs) par des bourses plus importantes et par la réduction des frais universitaires".

La "réponse" de M. Duplessis

A cela, le premier ministre a répondu comme suit:

"Le gouvernement actuel de la province a déjà consacré et continuera de consacrer au progrès de l'enseignement élémentaire, secondaire et spécialisé des centaines de millions de dollars. En d'autres termes, le gouvernement continuera d'appliquer sa politique progressive dans le domaine de l'éducation, pour le plus grand bien de l'immense majorité de la province, sans favoritisme pour une classe qui voudrait se considérer injustement privilégiée. Notre province progresse à pas de géant. Les avantages matériels ont tellement augmenté que depuis dix ans, de 30 à 35 p. 100 des étudiants universitaires se rendent maintenant aux cours en automobile. Le nombre des étudiants ayant une auto est si considérable que l'université de Montréal a dû aménager et paver quatre ou cinq parcs de stationnement."

Il est clair que M. Duplessis ne comprend pas. Les étudiants disent: "Les universités sont le privilège des jeunes de familles riches. Nous voulons qu'on aide les moins riches à y entrer". Ils sont donc convaincus, comme M. Duplessis, qu'il existe une classe "injustement privilégiée". Et M. Duplessis nous en donne une preuve de plus: ce ne sont pas les étudiants de familles pauvres qui viennent aux cours en automobile.

Mais voyez la contradiction: au lieu d'aider les étudiants pauvres, M. Duplessis "engueule" ceux qui plaident leur cause et bâtit des terrains de stationnement! Il admet que les jeunes de familles à l'aise ont la part du lion à l'Université mais il ne veut pas entendre parler de mieux aider les autres.

Ce n'est pas pour les jeunes "en moyens" que les étudiants réclament, c'est pour ceux que M. Duplessis et son gouvernement négligent.

Ce qu'il n'a pas dit . . .

Car le premier ministre s'est bien gardé de commenter certains autres FAITS que nous portions à son attention. Et M. Paul Sauvé n'en a pas parlé non plus.

Et pourtant, c'est un FAIT que "de tous les étudiants canadiens du niveau universitaire, celui de la Province de Québec se trouve dans la plus mauvaise posture financière.

"L'étudiant ontarien paie 915 dollars par année pour ses droits de scolarité, sa chambre et sa pension.

"L'étudiant québécois, lui, doit payer 1170 dollars par année pour les mêmes avantages. Et la moyenne des bourses qu'il reçoit (\$315) ne couvre que 26.9% de ces frais, alors que les bourses ontariennes en couvrent plus de 31%, celles de Terre-Neuve 97.1% et celles de Colombie, 44%."

Est-il possible de s'étonner, ensuite, que les ouvriers, les cultivateurs et les collets blancs aient tant de misère à "rendre" leurs enfants jusqu'à l'université ?



Vol. XXXIV — No 16

Ottawa, 2 mai 1958

L'argent dans les poches des consommateurs un élément-clef de la situation économique

C'est ce que prétendent les présidents des 12 banques de la Réserve fédérale des Etats-Unis en insistant surtout sur de fortes réductions d'impôt

Domage pour M. Pearson que le rapport des présidents des 12 banques de la réserve fédérale des Etats-Unis n'ait pas été publié plus tôt car il aurait pu se servir de ce document comme argument électoral pour appuyer sa promesse de réduire considérablement les impôts pour enrayer la crise de chômage qui sévit actuellement.

Les présidents de banque ont, en effet déclaré, au début de la semaine que "si les achats des consommateurs sont encore faibles ce printemps, "une réduction substantielle des impôts de base serait le moyen le plus efficace et le plus approprié pour stimuler l'activité commerciale et l'embauchage".

D'après une dépêche de la Presse associée, les présidents de banque ont mentionné des réductions de l'impôt personnel et

des taxes d'accise (de vente) mais ils ont ajouté que certaines formes de réduction de l'impôt sur les corporations pourraient aussi avoir des effets stimulants.

Les présidents de banque, sans mettre en doute l'efficacité d'un programme de travaux publics sont d'avis que les résultats de tels programmes sont lents à se faire sentir et que les réductions d'impôt agissent plus rapidement.

"A leur avis, l'expansion planifiée des dépenses de la défense, la multiplication des projets de travaux gouvernementaux et l'accélération possible de la construction domiciliaire devraient contribuer sensiblement à corriger la baisse des immobilisations à des fins d'expansion et d'outillage. Mais l'action relative de ces divers facteurs est incertaine.

Les présidents de banque concluent en disant que l'achat des consommateurs est un élément-

clef de la situation économique.

Pour faire démarrer

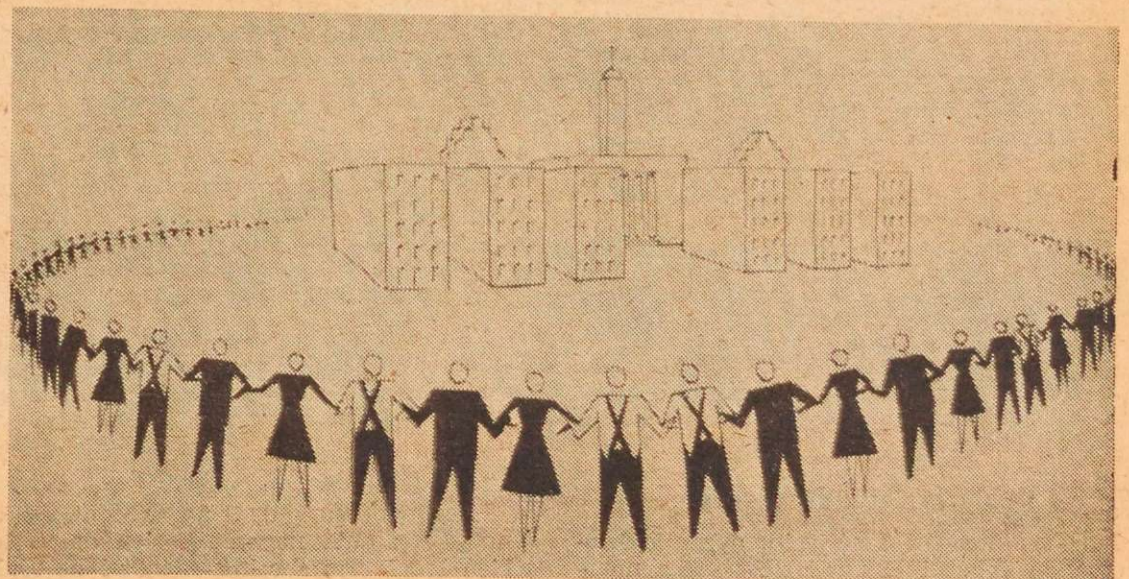
Les consommateurs doivent avoir plus d'argent dans leurs poches.

Un premier moyen d'en mettre ou d'en y laisser, c'est de diminuer les impôts sur le revenu et les taxes de vente. Cette dernière taxe, surtout, parce qu'elle frappe plus durement les pauvres que les riches, les familles nombreuses que les célibataires. En coupant de moitié les taxes de vente fédérale, les consommateurs disposeraient de près de \$500 millions de plus par année.

Les exemptions de base de l'impôt sur le revenu devraient également être augmentées: de la sorte, les familles à petit ou modique revenu pourraient disposer de plus d'argent qu'elles pourraient affecter à des produits de consommation dont elles ont sûrement besoin, ce qui faciliterait la reprise économique.

(Suite à la page 4)

POUR RENDRE L'UNIVERSITE ACCESSIBLE A TOUS . . .



. . . il faut faire disparaître l'obstacle financier (lire en page 2)

Pourquoi pas des prêts aux étudiants des universités?

Dans le mémoire qu'elles ont présenté au Surintendant de l'instruction publique, M. J.-Omer Désaulniers, sur les problèmes de l'éducation, la CTCC et la FTQ, après avoir réclamé la gratuité scolaire pour les élèves du cours primaire et du cours secondaire, demandent que l'accès aux universités soit rendu possible à tous par un système de prêt étudiant à tous ceux qui en ont besoin.

"Tous les étudiants, dit le mémoire, désireux de poursuivre des études professionnelles dans une université reconnue pourraient obtenir un prêt annuel ne dépassant pas \$1,000, sans avoir à fournir la preuve de leur "indigence" ou de leurs "besoins". Jusqu'à concurrence du montant indiqué, l'évaluation de ce "besoin" serait laissée à leur discrétion. Ils s'engageraient sous forme de billet à demande, par exemple, à rembourser intégralement les sommes empruntées, dans un délai raisonnable après leurs études. Certains risques de non-remboursement pourraient être facilement éliminés: le risque de mort, par exemple, par une police d'assurance. L'organisme chargé de l'administration des prêts étudiants pourrait être du même type que l'Office du Crédit agricole. Le mémoire syndical conclut de la façon suivante:

"Outre l'avantage d'être mieux adapté aux besoins réels, un tel système ne coûterait éventuellement pas plus cher à la province que le système actuel de bourses d'études, bien que le montant mis à la disposition des étudiants serait beaucoup plus élevé".

Le comité Eisenhower

Les Américains ont été pris par surprise par les progrès réalisés par les Russes tant sur le plan industriel que technique et économique. Dans certains domaines, les Américains doivent reconnaître qu'ils ont été dépassés.

Par exemple, la Russie a été capable de former des professionnels, des ingénieurs et des techniciens en un plus grand nombre que les Etats-Unis.

L'une des principales raisons de ce succès des Russes provient du fait que les problèmes d'ordre financier ne sont pas un empêchement en Russie pour accéder aux universités. Aux Etats-Unis tout comme au Canada, d'ailleurs, il faut payer. L'étudiant ou ses parents doivent payer leurs frais de scolarité et leurs frais de subsistance, qui peuvent s'élever jusqu'à \$1,200 par année pour le cas d'un étudiant qui doit pensionner hors le foyer paternel.

Cet obstacle d'ordre financier empêche des étudiants de poursuivre leurs études universitaires. D'autres ne s'y rendent même jamais car ils savent qu'après leurs études secondaires et mêmes primaires, ils n'auront pas l'argent nécessaire pour parfaire leur instruction.

Combien de talents sont restés enfouis? Combien de savants, d'ingénieurs, de techniciens avons-nous perdus?

A l'heure actuelle, tant aux Etats-Unis qu'au Canada l'accès aux universités est réservé à une minorité, à ceux qui ont de l'argent.

Des prêts aux étudiants

Le gouvernement américain, après le lancement du Spoutnik 1 par les Russes, a nommé une commission qu'on appelle le comité Eisenhower de l'enseignement supérieur. Ce

C'est la solution mise de l'avant par les centrales syndicales du Québec dans leur mémoire au gouvernement provincial - Le président du Comité Eisenhower sur l'enseignement supérieur aux E.-U. aboutit aux mêmes conclusions

comité vient de remettre à la Maison Blanche un rapport qui joue un rôle majeur dans la mise au point des plans de l'administration américaine pour régler une fois pour toutes les problèmes de l'éducation en cette ère de satellites.

Lundi dernier, le président de ce comité, M. Devereux C. Josephs, qui est en même temps président du conseil d'administration de la New York Life Insurance Co., prononçant une conférence sur le sujet devant le Canadian Club de Montréal, déclarait, selon le compte rendu du journal *La Presse*, que l'une des solutions, c'est "emprunter pour payer ses études".

"Pourquoi l'étudiant ou sa famille n'emprunteraient-ils pas pour payer une partie des frais de scolarité? C'est devenu pratique courante que de s'acheter une automobile ou une lessiveuse à crédit; pourquoi ne ferait-on pas de même pour l'éducation?"

M. Josephs reprenait alors l'une des principales recommandations du comité Eisenhower de l'éducation. On lit en effet, dans ce rapport:

"Le Comité recommande que les collèges et les universités cherchent à donner plus d'ampleur au système des prêts, tout en travaillant à améliorer les autres formes d'aide aux étudiants, et que les fondations privées prennent l'initiative de scruter la possibilité de mettre au point de nouvelles méthodes de prêts aux étudiants par le truchement de l'institution qu'ils fréquentent, prêts à intérêt peu élevé et laissant aux bénéficiaires la plus grande latitude possible pour le remboursement.

Où emprunter?

Les universités américaines sont-elles assez riches pour faire de telles "avances" aux étudiants? Les "fondations" peuvent-elles permettre aux étudiants de satisfaire les besoins des étudiants qui veulent poursuivre leurs études? C'est ce que nous ignorons.

Au Canada, surtout dans la province de Québec, on ne peut se tromper: nos universités sont pauvres, sont endettées et ne sont pas capables de poser une brique de plus à leurs locaux sans réclamer l'aide du gouvernement ou des souscriptions du public.

Les donateurs de bourses sont assez peu nombreux qu'il ne sert à rien de se leurrer bien longtemps sur la possibilité de régler de problème de l'accessibilité à tous aux universités par ce moyen.

Une solution: l'Etat

Qui alors peut prêter de l'argent à un taux d'intérêt peu élevé, accorder une assez grande latitude pour le remboursement?

Pas sûrement les compagnies de finance ni les banques.

Reste donc l'Etat et, en ce qui nous concerne, l'Etat provincial, donc le gouvernement provincial.

C'est donc à lui que nous devons nous adresser. C'est à lui que se sont adressées les centrales syndicales, la CTCC et la FTQ.

"En principe, disent-elles, aux mêmes titres que les étudiants inscrits dans les écoles professionnelles publiques, les étudiants universitaires devraient aussi bénéficier de la gratuité scolaire, c'est-à-dire de l'exemption des frais de scolarité.

Mais les frais de scolarité sont loin de constituer le principal obstacle financier à l'accès aux études universitaires, puisqu'ils représentent à peine le quart du coût d'une année scolaire. Ce sont surtout les dépenses d'entretien et de subsistance qui empêchent bon nombre de candidats bien doués de poursuivre leur formation professionnelle jusqu'à l'université. (...)"

Mais les centrales syndicales ajoutent que les montants requis pour payer et les frais de scolarité et les frais de subsistance, soit environ \$1,200 par année par étudiant, entraîneraient pour l'Etat des déboursés considérables.

"Voilà pourquoi, de façon à rendre leurs propositions plus immédiatement réalisables, la CTCC et la FTQ en sont venues à la conclusion qu'il serait en dernière analyse plus avantageux pour les étudiants universitaires de bénéficier d'une aide plus généreuse sous forme de prêts couvrant toutes les dépenses, que la simple gratuité scolaire limitée à l'exemption des frais de scolarité".

Tenant compte que le coût d'une année universitaire est d'environ \$1,200 et que l'étudiant peut gagner et économiser au cours de ses vacances d'été une somme d'environ \$300.00, "le besoin minimum de l'étudiant nécessiteux s'établirait donc aux environs de \$1,000. C'est ce montant, conclut le mémoire, qui devrait être le critère des possibilités minima d'aide aux étudiants universitaires."

Parents, unissez-vous!

"Le jour est venu où les parents ayant compris leurs responsabilités doivent s'unir et réclamer les droits qui leur sont propres et où l'Etat doit intervenir pour remplir son rôle supplétif.

C'est parce que les familles ne peuvent accomplir cette tâche que la société, l'Etat, ayant un rôle supplétif, vient à l'aide des familles qui se sont ainsi groupées et présentent à l'autorité légitime certaines demandes qui semblent être urgentes dans tel milieu ou dans telle classe de la société."

Cardinal LEGER (23 janvier 1957)

M. René Harmégnies, directeur régional de la CTCC à Shawinigan

La CTCC, sur recommandation des syndicats de la région de Shawinigan, vient de nommer M. René Harmégnies au poste de directeur régional des syndicats nationaux de la région de Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque.

Cette nomination marque l'un des premiers pas vers l'organisation syndicale de la CTCC dans la province selon les nouvelles structures du mouvement, telles qu'envisagées et encouragées par le congrès de 1957.

L'on sait en effet, que le congrès a adopté le principe de la réforme des structures en vue d'unifier les services; il a même accepté l'idée que les organismes affiliés qui voulaient mettre en pratique cette nouvelle structure pouvaient le faire sur une base volontaire.

La chose est possible actuellement avec le consentement des conseils centraux existants dans une région, dans les endroits où il n'y a pas de conseils centraux et finalement, dans les régions nouvelles.

A l'heure actuelle, les conseils centraux de Shawinigan et de Sorel ont accepté la nouvelle structure pendant que des pourparlers sont en cours avec plusieurs autres conseils centraux, dont ceux de St-Jean, Drummondville et de Joliette.

A Shawinigan, le problème a été simplifié du fait de la disparition de la Fédération des

Produits chimiques dont les services sont désormais assurés par la CTCC.



M. René Harmégnies, organisateur de la CTCC qui vient d'être nommé directeur régional des services de la CTCC pour la région de Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque.

Shawinigan

Organisation de l'Union des Camionneurs de la Rive Nord du St-Laurent

Un nouveau Syndicat professionnel qui sera connu sous le nom de l'Union des Camionneurs de la Rive Nord du St-Laurent (C.T.C.C.) et groupant uniquement les camionneurs enregistrés sous la licence provinciale portant la lettre (F) a été fondé lundi soir à Shawinigan. C'est ce que nous déclare M. René Hermégnies, directeur régional pour la C.T.C.C.

Le siège social de cette nouvelle organisation sera situé à 537, 5e rue, bureau du Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan et de la C.T.C.C. Déjà plusieurs centaines de camionneurs des comtés de St-Maurice, Portneuf, Laviolette, Maskinongé, Berthier et Champlain ont donné leur adhésion à cette nouvelle organisation. Le but principal de cette organisation est de réglementer et fixer les prix, soit à l'heure ou forfait à

être chargés aux employeurs, contracteurs ou tout autre usager pour les activités ou travaux atitrés à la licence F par la Régie Provinciale du Transport, tels que charroyage de bois de pulpe, billots, charroyage de pierre, bois de sciage brut, bois de corde, asphalte et autre.

La réglementation et fixation des prix dans ce secteur du camionnage "licence F" peut être établi assez facilement et en vertu de l'autre des deux lois provinciales existantes à cet effet, nous déclare M. Harmégnies, et ce si la presque totalité des camionneurs d'une région déterminée adhère à l'Union. Les camionneurs licence F qui n'ont pas encore adhéré à cette organisation peuvent communiquer à 537, 5e rue, Shawinigan, tél.: 6-2397 ou 7-8692.

Fernand Pion

Courtier d'assurances

590 CADILLAC, Montréal (5)

Tél.: bureau VI. 9-2121
domicile CL. 9-2839

La démocratie existe-t-elle chez les Canadiens français?

M. l'abbé Albert Maheux, il y a deux semaines, a eu le courage de dire, à Toronto, que les Canadiens français ne connaissent pas la démocratie, ne croient pas en la démocratie. Immédiatement, certains journaux partisans du régime provincial actuel, dont *Montréal-Matin* et *Le Temps* ont déversé leur bile: "C'est un sale oiseau, celui qui salit son nid" ont-ils écrit.

Ces journaux, parce qu'ils croient que la démocratie s'exprime librement et intelligemment du seul fait que la population élit un Maurice Duplessis à chaque élection, sont évidemment d'opinion que nous avons "le meilleur esprit démocratique de la Confédération", pour reprendre une expression chère à M. Duplessis.

Tous ceux qui veulent aller au fond du problème, évaluer honnêtement et objectivement l'état réel de l'esprit démocratique dans

le milieu canadien-français, devraient s'inscrire au symposium qui se tiendra les 7, 8 et 9 mai, à la maison Montmorency, près de Québec, sous les auspices de l'Institut canadien de l'Éducation des Adultes. Les séances débiteront mercredi soir pour se terminer vendredi après-midi, le 9 mai. Les frais d'inscription sont de \$5.00 et la chambre et la pension pour la durée du symposium sont de \$15.00.

Le programme

Les participants étudieront tout d'abord l'esprit démocratique au sein de nos organismes et nos associations, par exemple, les méthodes de recrutement, les conditions d'accès à la direction, les rapports majorité-minorité, les règlements, etc. L'autre thème qui portera sur l'esprit démocratique chez les Canadiens de langue française étudiera la question de notre comportement en face de la démocratie.

Le sens et les buts du symposium seront définis par M. Claude Ryan, président de l'Institut canadien d'Éducation des adultes tandis que M. l'abbé Gérard Dion prononcera une conférence sur le thème général.

De son côté, M. Léon Dion fera une communication sur "les Canadiens français et la démocratie".

Les participants, ruraux, ouvriers, hommes d'affaires et professionnels, jeunes, femmes, se partageront en soumissions. Des séances plénières permettront à tous de discuter les conclusions de ces commissions.

Toute demande d'inscription doit être adressée à M. Jean Charbonneau à l'Institut canadien d'Éducation des Adultes, 3425, rue St-Denis, Montréal 18.

Directeur de l'organisation



M. Amédée Daigle, qui vient d'être nommé par la CTCC, directeur du service d'organisation de la CTCC.

Une hausse de salaire aux infirmières de St-Hyacinthe

L'Alliance des Infirmières de Montréal et l'Alliance catholique des infirmières du diocèse de St-Hyacinthe annoncent que de nouvelles conventions collectives ont été signées avec les hôpitaux Pasteur, Miséricorde et St-Luc de Montréal, ainsi qu'avec l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe récemment.

Dans le cas des trois hôpitaux de Montréal, une augmentation générale de \$10 par mois, ainsi qu'une fête additionnelle (portant le total à 9) et une modification à la clause d'indemnité en cas de maladie ont été convenues.

Dans le cas de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, une augmentation de \$2.50 par semaine ainsi qu'une modification à la clause des vacances accor-

dant quatre semaines de vacances payées après cinq ans de service ont été consenties.

Dans les deux cas les conventions sont rétroactives à la date d'expiration du dernier contrat, soit le 1er avril 1958 dans le cas de Montréal, et le 1er septembre 1957, dans le cas de St-Hyacinthe.

Ces conventions sont pour une durée de un an à compter des deux dates mentionnées ci-dessus.

Drummondville

La Fédération Nationale des Travailleurs du Textile a convoqué pour le 10 mai prochain une journée d'étude qui sera tenue à Drummondville et qui portera sur les problèmes d'éducation. L'émémoire soumis récemment, par les centrales ouvrières, au Surintendant de l'Instruction publique servira de base aux discussions de la journée.

Cette réunion nous fournit une nouvelle preuve de l'intérêt marqué et sans cesse croissant que les travailleurs accordent aux problèmes de l'éducation.

Au congrès de Laval



M. Gérard Picard, président général de la CTCC, qui fera une critique du régime actuel du règlement des conflits d'intérêt qui naissent des relations ouvrières-patronales, lors du congrès des Relations Industrielles de Laval qui aura lieu à Québec, les 5 et 6 mai. On y analysera les avantages et inconvénients de notre régime actuel.



Organe officiel de la
Confédération des
Travailleurs Catholiques
du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur
FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul St-Laurent,
Montréal • VE 3701

Abonnement un an, \$15.00
le numéro 5 cents

Publié par la Confédération des
Travailleurs Catholiques du
Canada (CTCC) et imprimé par
"Le Droit", 375 rue Rideau,
Ottawa Ont.

89 IMPRIMERIE ALLIÉS

Autorisé comme envoi postal
de la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa

ABONNES DE QUEBEC

ECOUTEZ LA RADIO

Poste CHRC

"La Vie Ouvrière dans Québec"

chaque dimanche matin de 11 h. à 11 h. 15

MONTREAL

Etude de la législation ouvrière par les permanents syndicaux de la région, les 20, 21, 22 juin

Section spéciale pour les permanents et officiers syndicaux au Camp St-Paul sur la législation ouvrière

Le Service d'Éducation de la CTCC a réservé une section spéciale pour les permanents et les officiers syndicaux de la région de Montréal sur la législation ouvrière, les 20, 21 et 22 juin, dans le cadre du Centre de Formation ouvrière de 1958.

Cette session débutera le vendredi soir, 20 juin, par un exposé de M. Gérard Picard, président général de la CTCC sur les principales lois ouvrières qui nous régissent, sur leur signification et leur importance. Cet exposé de M. Picard sera suivi d'un forum.

L'avant-midi du lendemain sera consacré à l'étude des exigences légales au moment de la fondation d'un syndicat, l'établissement de la majorité et l'incorporation. MM. Jean-Paul Geoffroy, conseiller technique de la CTCC et Marcel Pépin, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie feront les exposés qui seront suivis de discussion.

L'après-midi du samedi sera consacré à l'étude des procédures devant la Commission des relations ouvrières.

Les mêmes orateurs exposeront les exigences de la loi et les règles établies par la jurisprudence en matière de négociation, de conciliation et d'arbitrage durant la soirée du même jour.

La journée du dimanche sera consacrée à l'étude de la loi de l'assurance-chômage durant l'a-

vant-midi et de la loi des Accidents de travail au cours de l'après-midi. Me Pierre Vadbon-cœur, conseiller technique de la CTCC donnera les explications nécessaires.

SHAWINIGAN

Organisation parmi les ouvriers de la construction

La C.T.C.C., de concert avec le Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan, Qué., a décidé de lancer une campagne d'organisation syndicale parmi les travailleurs des métiers du bâtiment et de la construction; notamment chez les charpentiers-menuisiers, les peintres, les plâtriers, les briqueteurs, les électriciens, les journaliers, etc. . . . Cette campagne d'organisation a pour but de renforcer le Syndicat National des Métiers de l'industrie de la construction de Shawinigan aux fins de faire appliquer une augmentation de salaire de 10c l'heure déjà négociée et devant être mise en force le 5 mai courant. Une ou plusieurs assemblées d'organisation seront convoquées dans un avenir assez prochain où les travailleurs en construction seront invités à donner leur adhésion au Syndicat aux fins d'atteindre l'objectif fixé.

L'ARGENT DANS LES POCHESES . . .

(Suite de la page 1)

La sécurité sociale

D'autres moyens complémentaires de mettre plus d'argent dans les poches des consommateurs, ce serait d'augmenter les pensions et les allocations familiales. Par exemple, en donnant aux allocations la valeur qu'elles avaient quand cette mesure fut adoptée on augmenterait d'environ \$400 millions les sommes distribuées annuellement aux familles.

Les salaires

Les gages et salaires distribués annuellement aux travailleurs forment plus de 60 p. 100 du pouvoir d'achat global des consommateurs canadiens. Une augmentation des salaires et des gages de 10 p. 100 augmenterait le pouvoir d'achat de 6 p. 100, soit de plus de \$1,000,000,00.00.

Les travaux publics

Les investissements privés sont à la baisse, ce qui expliquerait la crise actuelle; les usines ont pratiquement renouvelé leur équipement et elles sont capables de répondre aux besoins des consommateurs.

Mais si les investissements privés sont à la baisse, ce qui entraîne fatalement une augmentation des capitaux disponibles, donc une baisse du taux de l'intérêt que l'on peut vérifier actuellement, les investissements publics doivent agir comme régulateurs de l'économie.

Dans ce domaine, nous n'avons pas atteint le point de saturation. Nous avons besoin d'universités, de collèges, d'écoles,

d'hôpitaux, de maisons à bon marché, de routes, d'une marine marchande, de mesures de sécurité publique comme l'assainissement, des eaux, etc. Voilà autant de domaines où l'Etat peut intervenir et faire des dépenses qui faciliteront la reprise des affaires, l'embauchage tout en permettant au peuple canadien de mieux vivre, de s'instruire convenablement, de protéger sa santé, d'être mieux logé, etc., etc.

Une question sur l'assurance-chômage

Q. J'approche de l'âge de la retraite (j'ai 67 ans en août), et j'ai complété six années de contribution en avril 1958. Je vous serais obligé de me dire dans votre chronique si j'ai droit à des prestations, et si oui, combien je toucherai et pendant combien de temps?

R. Les prestations ne sont payables qu'aux personnes capables et désireuses de travailler et prêtes à accepter immédiatement un emploi approprié. Si une personne mise à la retraite ne désire pas travailler, elle n'a pas droit aux prestations. Le montant des prestations, ainsi que la durée des paiements, ne peuvent se déterminer qu'au moment de la réclamation, alors qu'on a en main le registre complet des contributions.

AU CONGRES DE LA FMIC

Les congressistes de la Fédération des Métiers de l'Imprimerie du Canada qui se réuniront à Montréal les 23 et 24 mai en l'édifice du Comité Paritaire de l'Imprimerie, 2285, rue Papineau, rendront un tribut d'hommage à leur ancien président décédé, M. Geo-Aimé Gagnon, lorsqu'ils se rendront à 10.30, le 23 mai, au cimetière de l'Est.

Le président de la Fédération, M. Armand Morin demande à tous les délégués de se joindre à lui, à l'heure précitée au local du congrès.

Les délibérations du congrès débuteront le 23 mai après-midi pour se poursuivre le lendemain jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

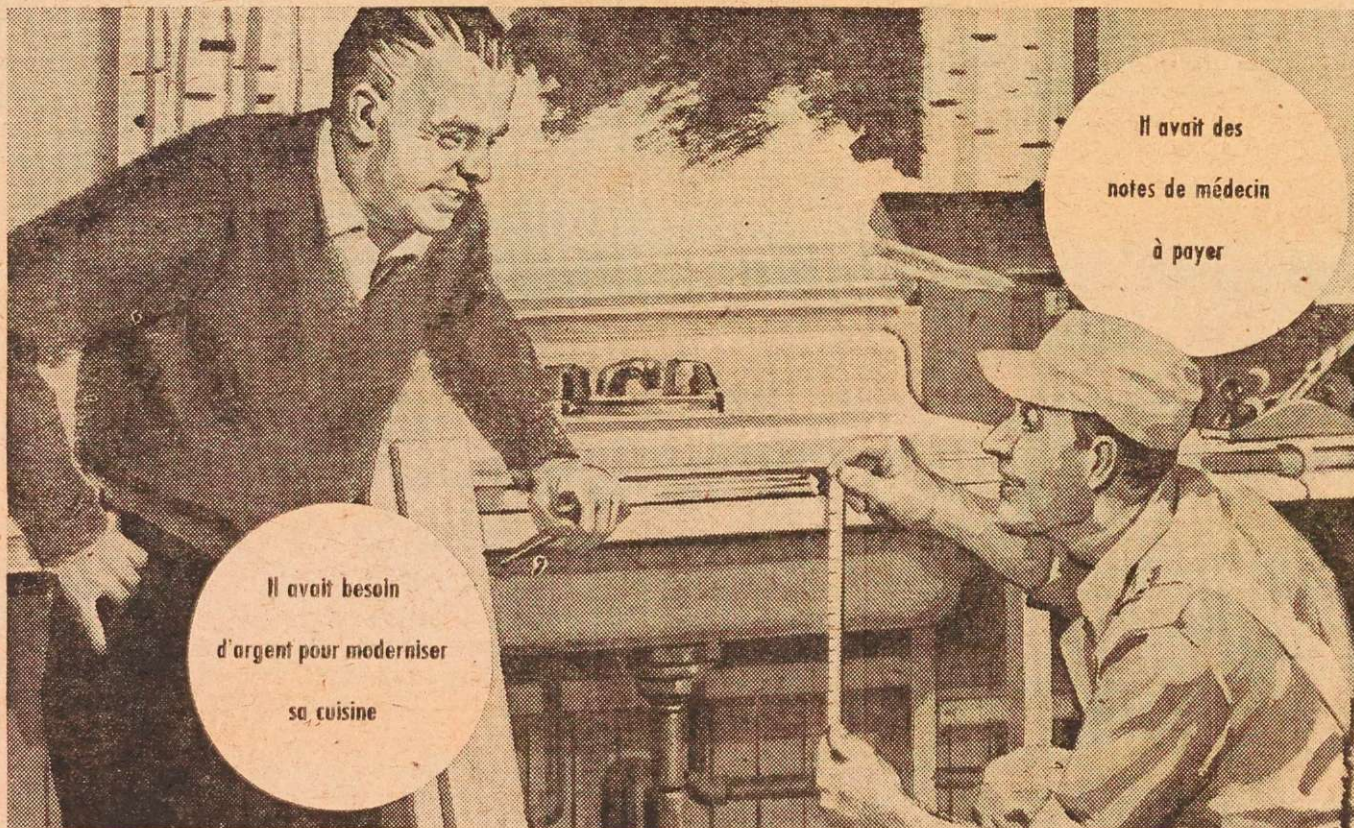
Les fédérations affiliées à la CTCC dont la date des congrès est annoncée sont les suivantes:

La Fédération des Métiers de l'Imprimerie du Canada, à Montréal, les 23 et 24 mai;

La Fédération du Cuir et de la Chaussure à Grand-Mère, les 14, 15 et 16 juin;

La Fédération du Bâtiment, à St-Hyacinthe, les 11 et 12 juillet;

La Fédération de la Pulpe et du Papier, à Québec, les 18 et 19 juillet.



... aussi empruntent-ils à la banque

Vous devez payer des frais de ménage imprévus? Vous voulez faire un achat important? Vous avez besoin d'argent pour acquitter vos impôts ou pour parer à un cas d'urgence? Les banques à charte font tous les jours des prêts personnels dont l'objet est précisément d'aider les particuliers à faire face à des situations comme celles-là.

Vous ne demandez pas une faveur lorsque vous entrez dans une banque pour conclure un arrangement en vue d'un prêt

personnel. Le gérant saisit avec empressement toutes les occasions de faire des prêts que l'emprunteur remboursera par versements, à sa convenance, en prélevant sur son salaire ou ses revenus.

Et puis, dans une banque à charte, vous pouvez toujours compter sur un accueil cordial et sur la plus grande discrétion, que vous fassiez un emprunt ou que vous utilisiez quelqu'un des autres services qu'elle met à votre disposition.

LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Etude des changements dans les méthodes de production par les syndiqués du vêtement

Les 24, 25 et 26 avril dernier, plus de 50 officiers et militants syndicaux représentant la plupart des syndicats affiliés à la Fédération Nationale des Travailleurs du Vêtement se sont rencontrés pour des journées d'étude.

Monsieur Gérard Bruno, président du Comité d'Education de la Fédération nous informe que les syndiqués ont fort apprécié cette rencontre au cours de laquelle ils ont entendu des expo-

sés de la part de M. Angelo Forte, président de la Fédération, M. l'abbé Lambert Bovy, aumônier-adjoint de la Fédération et M. Pierre Harvey, économiste et professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

L'exposé de M. Forte portait sur les changements de techniques de production en rapport avec la productivité. M. l'abbé Bovy traita pour sa part de la pensée de l'Eglise sur l'automatisation ainsi que de la conscience professionnelle. M. Harvey avait été chargé par le Comité de commenter en marge des conséquences économiques de l'automatisation.

Ces journées d'étude, organisées en collaboration avec le service d'Education de la C.T.C.C. avaient débuté par des séances de commissions au cours desquelles tous les participants ont eu l'occasion d'évaluer par eux-mêmes les transformations dans les méthodes de production survenues dans leur propre atelier depuis quelques années. M. Jean-Paul Lefebvre, du Service d'Education de la C.T.C.C. participait également à ces échanges de vues.

ST-HYACINTHE

Le Comité d'Education du Conseil central clôture brillamment ses activités

M. André Gagnon, président du Comité d'Education du Conseil central de St-Hyacinthe nous informe que ce comité avait convoqué les militants syndicaux de la région à une importante journée d'étude sur le problème du chômage.

Cette réunion, qui a eu lieu à St-Hyacinthe le 12 avril dernier, groupait une quarantaine de participants.

Au cours de la journée, M. Maurice Bouchard, professeur en Economie du Travail à l'Université de Montréal, a commenté, pour le bénéfice des syndiqués, la situation actuelle du chômage. La causerie de M. Bouchard fut suivie d'une discussion.

Dans la soirée, M. Gérard Pelletier, directeur des Relations extérieures de la C.T.C.C., traita de la situation des travailleurs dans les pays sous-développés ou

moins bien pourvus économiquement que le Canada ou les Etats-Unis.

Les syndiqués de St-Hyacinthe ont fort apprécié cette journée d'étude organisée en collaboration avec le Service d'Education de la C.T.C.C. et qui clôturait une série de réunions semblables convoquées par le comité d'Education du Conseil central. L'agent d'affaires de ce conseil, M. Georges Patenaude, nous a fait remarquer que la plupart des syndicats de la région ont suivi avec intérêt les activités éducatives du Conseil central.

JOLIETTE

Sentence attendue en faveur des fonctionnaires municipaux

Le tribunal d'arbitrage présidé par le juge Aimé Chassé, assisté de M. René Bélanger, arbitre syndical et de Me Arthur Lépine arbitre patronal, doit rendre sa décision prochainement dans le litige qui oppose le syndicat des Fonctionnaires municipaux et la Cité de Joliette.

A l'heure actuelle, les séances d'arbitrage sont terminées et la sentence qui, comme on le sait, lie les deux parties, est attendu incessamment, selon M. Noël Lacas, agent d'affaires du Conseil central de Joliette et procureur de la partie syndicale.

Les fonctionnaires demandaient la réduction de la semaine de travail, une augmentation de \$8.00 par semaine dans l'échelle des salaires et des augmentations statutaires de \$5.00 par semaine au lieu de \$4.00.

Le syndicat était représenté par M. Marcellin Ferland, président et MM. René Charette et François Vanasse.

Dans le textile

Dimanche dernier, le 27 avril, avait lieu une assemblée générale du Syndicat Catholique et National des Employés du Textile de Joliette qui groupe les employés de la Cie Pinatel de cette ville, pour décider des amendements à apporter à la convention collective qui expire le 31 mai prochain.

Les membres du syndicat ont également étudié l'opportunité

de présenter un mémoire au nouveau député fédéral lui demandant de faire pression auprès de son gouvernement afin

d'amoindrir les effets du dumping et de favoriser la tenue d'une enquête royale sur le textile.

CHICOUTIMI

Augmentation de salaire aux employés syndiqués de l'Imprimerie du Saguenay

Le Syndicat des imprimeurs de Chicoutimi, représentant les employés de l'imprimerie et de l'atelier du journal, et l'Imprimerie du Saguenay ont signé lundi après-midi une nouvelle convention collective de travail rétroactive au 1er février 1958.

Les syndiqués obtiennent une augmentation de salaire de dix cents l'heure et certaines autres modifications à la convention.

L'entente est survenue entre les deux parties après deux séances de conciliation, présidées par M. Léonce Cliche. M. Arthur Matteau représentait l'employeur et Me Robert Auclair les syndiqués.

M. Léopold Tremblay, gérant-général de l'Imprimerie du Saguenay, a déclaré que Le Progrès du Saguenay est heureux de pouvoir placer ses ouvriers sur le même pied, pratiquement,

que ceux des grandes entreprises de la région. C'est un pas de plus dans le progrès de notre industrie, a-t-il dit, et si nous continuons ainsi au cours des prochaines années, comme nous sommes justifiés de le croire, nous resterons la plus importante industrie de Chicoutimi.

Nous avons pu stabiliser notre entreprise, a ajouté M. Tremblay, grâce à l'encouragement de nos annonceurs, de nos lecteurs chaque jour plus nombreux, de nos clients et aussi à la coopération compétente du personnel de l'entreprise.

De son côté, le président du syndicat, M. Raymond Martel, a déclaré que les membres de son syndicat sont bien satisfaits de la nouvelle convention collective et qu'ils ont assuré la direction du journal de leur collaboration complète.

LUTTE POUR LE DROIT D'ASSOCIATION



Le piquetage se poursuit chez Pert Hosiery de Montréal tout comme chez Caprice Hosiery, par suite du refus de cette entreprise de reconnaître le syndicat de ses employés. "1 mois, 3 mois, 6 mois, un an, nous aurons notre contrat" proclame une pancarte tandis que l'autre exprime la détermination des travailleurs de poursuivre leur grève jusqu'à la victoire finale: "pas de contrat, pas de travail."

Activités syndicales à Chapais dans la région de Chibougamau

Le Syndicat des Travailleurs des Mines de Chibougamau (C.T.C.C.) qui groupe les travailleurs de Opemiska Copper Mines (Quebec) Limited, à Chapais, dans la région de Chibougamau, a reçu la visite des confrères Philippe Girard, et Fernand Jolicoeur, à l'occasion d'une semaine d'éducation syndicale. Les visiteurs furent appréciés à leur juste valeur.

Il faut se rappeler que le Syndicat a eu à faire face à de sérieux problèmes l'automne dernier, puisque la négociation de la convention collective a coïncidé avec une baisse alarmante des prix du cuivre. Cependant, le Syndicat a réussi à obtenir la semaine de travail de 44 heures, et certains autres avantages secondaires.

Aujourd'hui, le Syndicat est plus actif que jamais, et tente par tous les moyens d'appliquer intégralement la convention collective. Bien des problèmes restent à résoudre: bonis, pour les

travailleurs sous terre, travail du dimanche, classification des tâches, etc, etc.

On sait que la Fédération Nationale des Employés de l'Industrie Minière Inc. maintient un organisateur à Chapais, dans la personne de Guy Beaudoin.

La famille Beaudoin habite une roulotte très confortable. Il est intéressant de noter que cette Fédération a su s'adapter aux conditions des villes nouvelles, et a tout fait pour donner tous les services à ce syndicat isolé, mais qui a montré son intention de vivre.

NE MANQUEZ PAS

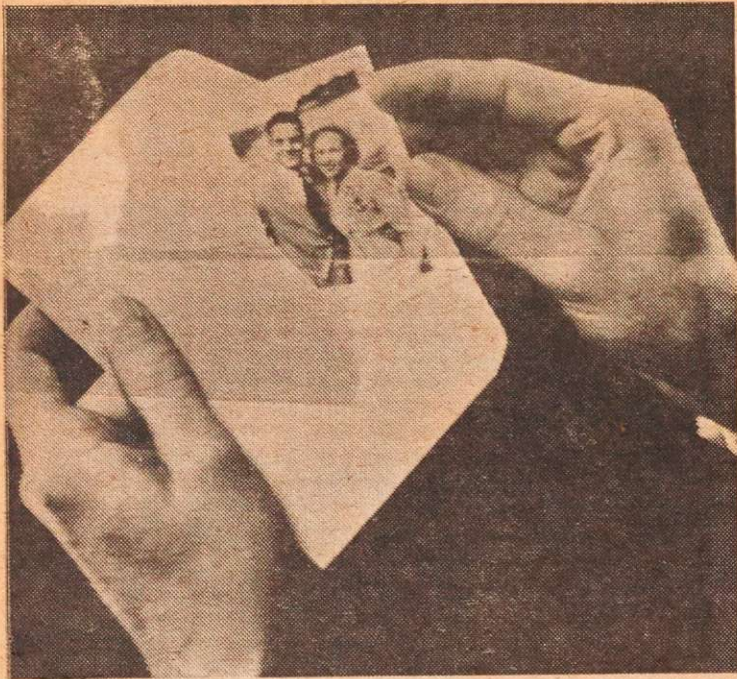
"La Vie Ouvrière"

SUR LE RESEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

tous les lundis soir
de 8 h. 30 à 9 h.

ANIMATEUR:
JEAN-PAUL LEFEBVRE
GEORGE LAHAISE: réalisateur

COMMENTATEUR:
PHILIPPE
VAILLANCOURT



Vacation Time Is Fun Time If It's Picture-Taking Time

The world agrees that there's nothing so enjoyable as a vacation, a holiday from the daily routine and cares. And amateur photographers in every land agree that it's much more fun—then and later—if you take pictures.

Successful pictures aren't difficult to make — nor do they require expensive equipment. Here are some suggestions on how to take good pictures on your vacation.

1. Begin your planning by inspecting your camera. Shoot a roll of film and have it developed to make certain the camera is in top condition. After all, you won't be going on vacation again for another year and you want to insure good photographs. Moreover, you won't want to use a camera that isn't working properly and thus lose the record of your trip. Remember that it is important to check your camera even if it is brand new, since this check will help you learn how to use it. If you have difficulties, go to your photo dealer and ask all the questions you

want to. He'll be glad to assist in any way he can.

2. Make every phase of your trip a travel story in pictures. Begin with the time you leave. Pictures can be taken all the way from preparations, departure, travel, people you meet, scenes of your trip, to the arrival at home.

3. Be sure to take plenty of film, especially if you are travelling to a back country area, where you won't be able to buy the film you need. Bring different types of film, fast and slow speed, color and black-and-white.

4. Remember to take all your equipment — tripods, light meter, flash equipment and cases to protect them. A good tip for beach vacationers is to carry your camera in a plastic bag to guard it against the sand.

5. Learn about where you are going, especially if you are going to a country other than your own. A geography book that describes the place you are going will give you an idea of the best things to look for—places to see—what to photograph. Make an advance list of "things to be photographed".

6. If you are travelling to a foreign country, check the rules to see how many cameras are allowed, how much film, etc. Every country has different regulations. Probably your travel agent, your photo dealer or your

passport officer can give you this information.

7. Always make a notebook record of your pictures. This helps you to write subtitles in your album later on. Keep all the leaflets you pick up to help describe the places you've been.

8. Local policemen are good sources of information about good picture taking spots. Train conductors, service station attendants, hotel employees, are usually familiar with the terrain and can point out locations of scenic beauty or historic interest. The local photo dealer will help you, too.

9. Always photograph your group against a characteristic background. Even if you take a scenic view — have some people from your group in the foreground. They help prove "you were there" and, of course, they help show comparative size or distance. Take the names and addresses of people you meet, especially those to whom you've promised copies of the pictures you send. You'll make friendships that will last long after the vacation ends. Of course, always include a snapshot in the letters you write home.

10. If it's convenient, send the film to your photofinisher at home after you've exposed it. That way, some of your pictures will be ready and waiting when you come home.

DURANT LES VACANCES

Quoi, où et comment photographier?

NDLR — La photographie constitue l'un des plus populaires "hobby". Plus de 75 p. 100 des familles canadiennes possèdent un appareil photographique. Les vacances sont un moment propice pour réussir des photos heureuses. Voici quelques conseils que nous dédions à nos lecteurs au sujet de la photographie: Que faut-il photographier? Où faut-il photographier et comment faut-il photographier? Une série de quinze articles voudra renseigner les amateurs.

Personne ne conteste qu'il n'y a pas de temps plus agréable que celui des vacances. Personne ne conteste qu'il est agréable de conserver des souvenirs impérissables de ses vacances.

L'un des moyens que met l'ère moderne à notre disposition, c'est la photographie.

Il n'est pas difficile de réussir de belles photographies même si nous ne disposons pas d'un équipement coûteux. Voici quelques conseils à ce sujet:

1. Faites une bonne inspection de votre caméra, en gaspillant,

s'il le faut, tout un rouleau de film, avant votre départ pour vous assurer que votre caméra est en bonne condition. Le même conseil s'applique si vous possédez un nouvel appareil. En ce cas, cette pratique vous enseignera comment vous servir de votre appareil. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, consultez votre vendeur.

2. Toutes les étapes de vos vacances valent la peine d'être photographiées. Des photos peuvent rappeler vos préparatifs, votre départ, votre voyage, les personnes que vous rencontrez,

les paysages que vous voyez et finalement votre arrivée.

3. Apportez suffisamment de films: des films lents et rapides; des films de couleur ou en noir et blanc.

4. N'oubliez rien de votre équipement: trépied, mesureur de lumière, ampoules, réflecteur, etc. Si vous allez à la plage, munissez-vous de protecteurs en plastique pour votre équipement.

5. Si vous allez dans un pays étranger, informez-vous au sujet des caméras et des films que vous pouvez apporter. Votre agent de voyage ou votre vendeur pourra vous renseigner à ce sujet.

(Suite à la page 7)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 46

Images de MARIE PIGNAL



1. Pilate essaie encore d'avoir le dessus dans cette affaire, fort ennuyeuse. Il pense qu'en imposant à Jésus le supplice du fouet, il apaisera la rage de ses ennemis. Aussi commande-t-il aux soldats d'emmener le prisonnier pour le flageller.



2. Après l'horrible supplice, les soldats s'amusement avec leur victime: puisque Jésus se dit "roi des Juifs", on va lui mettre une couronne! Avec des branches aux longues épines, les soldats tressent une grossière couronne.



3. Puis on la met sur la tête de Jésus; les épines s'enfoncent cruellement dans son front. A ce roi, il manque un sceptre: un roseau fera l'affaire! On place dans sa main un de ces longs roseaux qui poussent nombreux sur les bords marécageux du Jourdain.



4. La farce est préparée au milieu des rires. Les soldats défilent devant Jésus en le saluant ironiquement du titre de roi des Juifs. Les coups, et les injures ponctués ces outrages.

(A SUIVRE)

CLC Gave The Silent Treatment To The Prime Minister

By MORDEN LAZARUS

As he addressed the Canadian Labour Congress convention, Prime Minister Diefenbaker's voice was just as "sweet" as it was during the election campaign but his line was different.

Repeating his campaign talk about "vision" in the development of Arctic areas, the P.M. added a few facets which his electioneering didn't reveal.

Nailing his flag to the mast of free enterprise, the P.M. stated he was for:

1. a minimum of government "interference";
2. wage restraint;
3. confidence;
4. more spending.

Convention delegates had already expressed their opinions on these points before the P.M. arrived. Disturbed by the latest unemployment figures, the highest since 1940, the convention approved a statement of its Economic Policy Committee that urged government action (or "interference").

"Our Government must redouble its efforts to expand exports, to increase public investment, to fill the gap left by the fall in private investment, and to raise consumer purchasing power. It must reduce taxes still further; it must raise unemployment insurance, old age security, family allowances and public assistance. It must set to work to bring our social capital — schools, universities, hospitals, streets, roads, water supply, sewage disposal, and so forth — up to the standards the times demand and the Canadian people deserve. It must be willing to budget for deficits, and substantial deficits, as long as the recession lasts."

Delegates also said that consumer spending cannot logically be increased while unemployment is so serious. Anticipating the P.M.'s argument that the banks are loaded with savings, speakers from the floor pointed out that 62% of the workers of Canada earned less than \$3,000 a year and these workers' savings are negligible.

Congress policy rebuffs Dief's

policy by calling for:

1. more government action;
2. wage increases instead of "restraint", to increase purchasing power;

3. full employment as the only basis for genuine confidence. Maybe that is why the majority of delegates gave the P.M. the silent treatment. (CPA)

CHUTE-DES-PASSES

Arbitration Begins Tuesday May 6

The president of the arbitration tribunal which will study the dispute between The National Union of Construction Workers of Chute-des-Passes and the companies involved, Mr. Justice Joseph Bilodeau, has called union and company representatives to a meeting of arbitration which will take place in the City Hall at Alma this coming Tuesday at 10.00 a.m.

Representing the C.C.C.L. union on the tribunal is legal counsel Robert Auclair while the McNamara-Perini and Quémont Companies are being represented by lawyer D. Cannon.

The tribunal president has notified both parties that if further meeting of the tribunal are necessary they would be advised of the dates they will be held at the May 6 meeting.

Many grievances concerning working conditions, salaries, lay-offs and union liberty will be taken under study by the tribunal and which the workers hope will be given serious study and consideration.

These differences were the cause of a work-stoppage by the workers last March.

Cost Of Living Up In 9 Of 10 Regional Cities

OTTAWA (CPA) — Consumer price indexes rose in nine of Canada's ten regional cities between the beginning of February and March 1958, according to the Dominion Bureau of Statistics. Increases ranged from 0.1 per cent in St. John's to 1.2 per cent in Halifax. Vancouver was unchanged.

Total indexes for February and March, and group indexes for March are shown in the following table. Indexes are on the base 1949 = 100, with the exception of St. John's, which uses June 1951 = 100.

	Total Indexes		Group Indexes — March 1958					Other Comm. Household duties and Services
	Feb. 1958	March 1958	Food	Shelter	Clothing	Oper.		
	St. John's	110.6	110.7	107.6	111.3	103.1	108.5	
Halifax	121.2	122.7	116.3	131.2	115.3	124.8	130.5	
Saint John	123.6	124.9	118.1	134.7	117.1	121.2	136.8	
Montreal	124.0	125.0	126.3	140.9	106.5	119.2	128.3	
Ottawa	124.3	125.1	121.1	144.3	111.9	118.4	130.9	
Toronto	127.5	128.2	121.3	153.1	113.4	121.5	133.2	
Winnipeg	122.0	122.4	120.7	129.6	114.8	116.9	128.2	
Regina-Saskatoon	120.5	121.1	118.5	119.9	119.1	122.4	124.3	
Calgary-Edmonton	120.2	120.4	117.0	123.3	116.0	120.4	126.3	
Vancouver	124.5	124.5	119.8	135.4	113.1	129.9	127.8	

TO INTEREST MORE MEMBERS IN EDUCATIONAL ACTIVITIES WE OFFER YOU NOW A 40-MINUTE FILM TITLED:

"A Strike in Town"

Reserve the copy for your next meeting

EDUCATION DEPARTMENT,
8227 St. Lawrence Blvd., Montreal

L'ACTUALITÉ



Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

Lancement à Lauzon

Le Rockcliffe Hall, un navire de 259 pieds, désigné pour faire du cabotage entre les ports côtiers et ceux du fleuve, a été lancé, la semaine dernière, aux chantiers maritimes de Lauzon. Construit pour Hall Corporation of Canada, le Rockcliffe Hall, a une capacité de 137,330 boisseaux. Le navire servira au transport du minerai de fer.

Dans quelques semaines, le "North Voyageur", d'une capacité de 1,100 tonnes sera également lancé aux chantiers de Lauzon.

* * *

Contremaître décédé

L'un des employés les plus populaires à la Canadian Vickers, M. Bob White, est décédé, la semaine dernière, à la suite d'une intervention chirurgicale à l'Hôpital général de Montréal. M. White était contremaître des charpentiers du département de la marine depuis plusieurs années. Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Journée de 2 heures

Albert Whitehouse, directeur du département industriel de l'AFIL-CIO aux Etats-Unis, a déclaré, la semaine dernière, que la journée de travail de 2 heures sera possible dans un avenir assez rapproché. Lorsqu'il fit cette déclaration, M. Whitehouse parlait des conséquences de l'automatisation.

* * *

Sauvé par une mesure de sécurité

Alors que l'on procédait à un examen du navire 260 avant son départ, la semaine dernière, un peintre, qui travaillait dans la cavité qui sert aux ancrages, a été sauvé d'une mort certaine par l'un de ses compagnons de travail.

Au moment de procéder à l'essai des ancrages et des chaînes, ce dernier eut la présence d'esprit de faire une tournée d'inspection. Il découvrit un travailleur occupé à donner un dernier coup de pinceau dans cette cavité.

* * *

Accident à Québec

Le frétier Alexander T. Wood a perdu une ancre lors de son voyage d'essai et il a subi de légères avaries lors de son accostage au quai de Québec, la semaine dernière. Il est actuellement en réparations.

* * *

Profits élevés quand même

Malgré la crise de chômage qui sévit actuellement au Canada et aux Etats-Unis, les grosses corporations ne semblent pas trop à plaindre. Par exemple, l'American Telephone and Telegraph Co., a réalisé des gains de \$178,400,000 au cours des trois premiers mois de 1958 comparativement à \$165,900,000 l'an dernier.

* * *

Contrats pour la Vickers

Le ministère de la Défense a annoncé la semaine dernière que des contrats pour une valeur de \$36 millions avaient été accordés. Canadian Vickers ont obtenu deux contrats dont l'un de \$ 7,000 et l'autre de \$930,000.

* * *

Chantiers prospères aux Etats-Unis

Des chiffres dévoilés la semaine dernière par l'Association des Constructeurs de navires aux Etats-Unis révèlent que 102 navires totalisant 2,162,000 tonnes étaient en construction, le 1er avril 1958 comparativement à 102 navires totalisant 2,341,382 tonnes l'an dernier. Les pétroliers comptent pour 71 unités totalisant 1,883,300 tonnes; 71 de ces navires doivent être terminés cette année; 35 en 1959, et le reste en 1960.

Quoi, où et...

(Suite de la page 6)

6- Faites un compte rendu de toutes les photos que vous prenez. Conservez tous les renseignements que vous obtenez sur les endroits que vous visitez.

7- Les policiers de chaque localité peuvent d'ordinaire vous dire quels sont les meilleures scènes à photographier, de même que les gérants des diverses stations de service et les employés des hôtels. Le photographe local pourra également vous renseigner.

8- Photographiez toujours votre groupe devant quelque chose qui caractérise l'endroit que vous visitez. Prenez les noms et adresses des personnes que vous photographiez. Envoyez des photos à ceux qui sont restés à la maison.

9- Votre vendeur reste toujours la personne désignée pour finir vos photos. Faites-lui des envois régulièrement. A votre retour, vos photos vous attendront.

ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquies des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1,000.00.

Prix du cours : \$0.50

Cours de Sociologie,
155 est, boulevard Charest, Québec.

Voulez-vous m'expédier le cours du mois courant? Vous trouverez ci-inclus la somme de \$..... pour le nombre de cours.

Nom
Adresse

DECOUPER ET POSTER

GRANBY

Agreement Avoids Strike At Esmond Mills

The National Union of Esmond Mills Employees of Granby, C.C.C.L., which groups some 500 workers have reached an agreement with the company on the terms of a collective labor agreement which brought the threat of a strike to an end.

After long weeks of post-arbitral negotiations, Rene Gosselin, president of the C.C.C.L. National Textile Federation has informed "Le Travail" that the union members withdrew their decision to call a strike following last-minute offers made by representatives of Esmond Mills.

The points upon which union and company agreed are a two-year labor con-

tract from September 1, 1957, opening of negotiations on salaries as soon as the agreement is signed, incorporation of a 7-cent an hour cost of living bonus for weekly salaries workers and those on piece work and finally a more protective seniority clause covering layoffs and re-hirings.

Arbitration at St. Hyacinthe
Arbitration meetings have opened to regulate a dispute between The Textile Union of

St. Hyacinthe and the Good-year Company of this city.

Mr. Justice Polsson is presiding over the tribunal assisted by lawyer Marius Bergeron, C.C.C.L. technical councillor who is acting of the union. Mr. Jean Fortier is representing the Good-year Company.

The principle union demands cover salary increases, a reduction in the work week to 45 hours, revision of the seniority clause and a cost of living bonus.

About 400 employees of the Goodyear Company are involved in the dispute.

Labor Agreement Signed With Saguenay Terminals

The National Union of Salaried Employees of Saguenay Terminals have reached an understanding with the company for the signing of a collective labor agreement of two years duration and with retroactivity from December 1, 1957.

The agreement which covers about 70 office employees of the subsidiary of the Aluminum Company of Canada awards a salary increase of 9 per cent during the first year of the contract, 6 per cent during the second year and 5 per cent the third year.

The salary scale at present is \$34.00 to \$105.00 a week and has been boosted to \$36.00 with a maximum of

\$113.00 during the final year of the contract.

Among other advantages secured for the white collar workers is a reduction in weekly working hours from 36½ to 35, a night shift bonus of \$5.00 weekly replacing the former \$3.00 a week and three weeks paid vacations after 10 years in the company's service.

Clauses relating to the rights of management, union deductions and seniority

were regulated during negotiations which terminated the strike of employees of Alcan at Arvida.

The new labor contract was signed by Messrs J. N. Claveau and L. E. Torreson acting for the company, while Messrs Romuald Gobeil, president, Rene Simard, secretary and legal counsel Robert Auclair, C.C.C.L. councillor affixed their signatures to the contract for the union.

Briefs From The Labor World

March Jobless Figure Shows 590,000 Out Of Work

During the week ending March 22 unemployment in Canada hit a new high with 590,000 persons without jobs, it was reported last Tuesday by the Dominion Bureau of Statistics and the Federal Department of Labor.

The figure for the month of February was 555,000. Employment, the report showed, was down 56,000 from a year earlier but it was noted that all but 9,000 out of this decline was in agriculture. In addition to the 590,000 without jobs and seeking work in the survey week there were some 38,000 who were on temporary lay-off.

The seeking-work figure for March was 10 percent of the labor force, compared with six percent in 1957, 5.3 percent in 1956 and 7.4 percent in 1955.

Employment decreases were registered in the seasonal industries — forestry, transporta-

tion and the services.

Hauling of pulpwood was completed by the end of the month, activity in the woods was at a standstill before the start of driving operations.

About 60 percent fewer men were working in the woods at the middle of the month than last year. Because of the thaw many highways were closed to heavy traffic and this affected transportation occupations.

Montreal Hard Hit

More people lost jobs in Montreal last month than in any other major Quebec centre. The local figure now stands at 83,853, a jump of 1,520 over the previous month's total.

The number of jobless in the entire province for March was 282,193. In other Quebec cities figures as of March 20 were: Quebec City, 19,874; Three Rivers, 8,109; Shawinigan, 7,357; and Sherbrooke, 7,644.

Mr. Jean Marchand Named To U.S.-Canada Committee

Robert M. Fowler, Canadian co-chairman of the Canada-American Committee, has announced that Mr. Jean Marchand, general secretary of the C.C.C.L. union, is among the nine new members, including six representing labor organizations, being added to act on the committee. The committee is made up of prominent Canadians and Americans, whose purpose is to study "the problems arising from the increasing inter-dependence of the two countries."

The function of the committee is not only to study "existing areas of friction, but also those which may be developing."

Its membership includes 60 representatives from business, agriculture, education and labor. Previously the only labor member was Claude Jodoin, president of the Canadian Labor Congress (CLC). Now six members will

SHIPYARD NEWS & VIEWS

Items of Interest to Workers at Canadian Vickers Limited

Union-Built Freighter Launched At Lauzon

The "Rockcliffe Hall", a 259-foot vessel designed for coastal and river traffic, was launched last week at the Davie Shipbuilding yards across the St. Lawrence River from Quebec City.

Built for the Hall Corporation of Canada Limited, the "Rockcliffe Hall" is designed to carry bulk cargoes. She has a capacity of 137,330 bushels.

And another launching is scheduled for this month at the Lauzon yards when the "North Voyager" a 1,100-tonner strengthened for navigation in ice will slide down the ways. She will fly the Canadian flag and employ Canadian seamen.

Shipwright Foreman Dies

One of the most popular and well-liked employees of Canadian Vickers passed away last Friday in the Montreal General Hospital after undergoing surgery.

The late Bob White was a foreman in the shipwright division of the Marine Department and served the company for a great number of years.

His passing will be felt by all his fellow-workers and our deepest sympathy is extended to the late Mr. White's family.

Two-Hour Work Day

Albert Whitehouse, director of the AFL-CIO industrial union department in the United States, has predicted that a two-hour work day will be customary in American industry in the not-too-distant future.

The union official was speaking at a conference on the impact of automation.

Worker's Safety Check Paid Off

Through the alertness of a worker who checked before a test was about to be started on anchors and chains a near tragedy was averted.

While preparing to start the test on anchors and chains on Ship 260, one of the workers, as a safety measure looked in the anchor pocket and discovered a painter at work.

represent labor on the committee.

The next meeting of the committee is scheduled for May 16-17 at Tuxedo Park, N.Y.

How To Fool The People

A poll taken recently by a Northwestern University professor in the United States found that two-thirds of his students favored a so-called "right to work" law.

But when asked if the government should prohibit union shop pacts (precisely what the law would do) two-thirds of the same group of students answered "No."

This example shows that "even the better educated people are confused — because of the allure of the dreamed-up slogan "right to work" the Catholic Council on Working Life points out in a newly published booklet "20 Questions about the 'right to work'."

Had the anchor release be put into operation it certainly would have resulted in the death of the man in the pocket.

Our congratulations to a worker who had safety in mind at the right time.

Accident At Quebec

The giant ore-carrier, Alexander T. Wood lost an anchor on her trial trip and later when attempting to dock at Quebec she smashed several skin plates when she hit the pier while docking.

She is now in drydock undergoing repairs.

Increases For Aircraft Workers

Pay raises ranging from 10 to 14 cents an hour are provided for in a collective labor agreement negotiated by the Machinists Union and Republic Aviation Company covering three plants on Long Island, N.Y.

The agreement also calls for another raise of 10 cents an hour in April 1959, a cost of living bonus and many other fringe benefits.

And the U.S. Department of Labor announced it plans a change in rules determining when a person is considered to be an "executive" and thus exempt from overtime provisions of the Wage-Hour Act.

Up to now an executive had to earn at least \$55.00 a week and meet certain other requirements to be exempt. It is proposed to boost this salary-test figure to \$80.00 a week.

Corporations Doing Well

Despite the current unemployment crisis in both Canada and the United States some giant corporations in both countries are doing very nicely financially.

Reported earnings for the first quarter of 1958, The American Telephone and Telegraph Company showed this: Three month earnings at 178.4 million dollars, or \$2.76 a share, compared with 165.9 million or \$2.65 a share for the first quarter of 1957.

And this company is seeking to boost the phone rates in Ontario and Quebec.

Contract For Vickers

It was announced early last week by the Defence Production Department of the Federal Government that among contracts totalling \$36,000,000, Canadian Vickers Limited of Montreal were awarded two contracts. One for \$27,200 for the installation of degaussing systems and the other for repairs to ship amounting to \$930,000.

Shipbuilding Steady In U.S.

Figures released last week by the Shipbuilders Council of America showed 102 vessels aggregating 2,162,300 gross tons under construction or on order as of April 1, 1958, compared with 102 vessels amounting to 2,341,382 gross tons at the same time last year.

New tankers accounted for 71 vessels with aggregate weight of 1,833,300 gross tons.

Thirty-three of the 102 ships are scheduled to be delivered this year, 35 in 1959 and six in 1961.